



Fichier : Sujet ULC C268, C2034
ULC-G5.2, ULC S529, ULC S500F

Le 22 octobre 2009

BULLETIN D'ACCRÉDITATION 2009-26

Destinataires : Membres du Conseil consultatif des Laboratoires des assureurs du Canada
Autres parties intéressées (CZHFC et UROXC)

Objet : ULC Listing, Combination Smoke Detector & CO Detector Listed for Use With
An Alarm Unit

Le présent bulletin vise à vous informer d'une nouvelle accréditation ULC pour un détecteur combiné de fumée et de monoxyde de carbone utilisé conjointement avec un panneau de commande d'alarme incendie. Bien que ULC maintienne que toutes les exigences du Code national du bâtiment en vigueur ont été respectées, certaines dispositions nuancées de la combinaison du produit doivent être abordées par le Code national du bâtiment et les organismes d'élaboration de normes. Nous recommandons que d'autres mesures soient prises par le corps dirigeant approprié afin de combler les lacunes signalées dans le présent bulletin.

Tel qu'il a été mentionné précédemment, le produit est une combinaison d'un détecteur de fumée et d'un détecteur de monoxyde de carbone.

- Il est doté d'éléments détecteurs distincts pour la détection de la fumée et du monoxyde de carbone.
- Le produit convient aux installations où des panneaux de commande d'alarme incendie sont requis.
- Il n'est pas destiné à être installé dans une habitation unifamiliale.
- Il n'est pas vendu par l'entremise du commerce de détail et il doit être installé par un installateur professionnel ayant reçu la formation appropriée.
- Le produit est alimenté par l'entremise du circuit du panneau de commande d'alarme incendie. Il en est de même du dispositif de signalisation sonore.

Le produit comporte une étiquette indiquant qu'il s'agit d'un détecteur de fumée et d'un avertisseur de monoxyde de carbone résidentiel. En vertu des dispositions du Code du bâtiment, des avertisseurs de monoxyde de carbone sont requis dans les habitations dotées d'un garage. Le code définit les appartements et les copropriétés comme des constructions résidentielles. Par conséquent, une tour d'habitation qui comprend un garage devra être dotée d'un panneau de commande d'alarme incendie et d'avertisseurs de monoxyde de carbone. Ce produit respecte ces deux importantes mesures relatives à la sécurité publique.

Le produit, sans le capteur de monoxyde de carbone, a précédemment été reconnu comme un détecteur de fumée et il est conforme à la norme ULC-S529.

.../2

Le Code du bâtiment exige que les détecteurs de monoxyde de carbone soient conformes à la norme CSA 6.19. Quatre attributs du produit ne sont pas suffisamment traités par les exigences de la norme CSA 6.19

1. La source d'alimentation principale du détecteur combiné n'est pas visée par la norme CSA 6.19; toutefois, les exigences stipulées dans la norme ULC-S529 relatives à l'alimentation principale ont été satisfaites et sont pertinentes pour le présent produit.
2. Le produit est fabriqué selon une conception modulaire. Il est composé d'une base qui est câblée au panneau de commande et d'une tête détachable qui comprend les capteurs de fumée et de monoxyde de carbone.
3. Le résonateur peut être un haut-parleur distinct sur le même circuit électrique que le détecteur et le panneau de commande et cette fabrication est admissible pour les détecteurs de fumée.
4. Ce produit n'est pas destiné à la vente au détail.

Par conséquent, compte tenu de ce qui précède, les exigences relatives aux quatre attributs du produit qui ne sont pas traités dans la norme CSA 6.19 ont été satisfaites.

ULC maintient que le Code du bâtiment et les normes de sécurité doivent refléter les importants développements technologiques des produits liés la sécurité publique. Les changements suivants sont recommandés:

- Une norme de sécurité relative aux détecteurs de monoxyde de carbone et d'autres gaz qui sont utilisés en tant que système conjointement avec un panneau de commande d'alarme incendie doit être établie. La partie sur la détection des gaz de la norme peut rester la même que la norme CSA 6.19 ou y faire référence, mais la norme doit traiter des exigences relatives à l'alimentation utilisée par les circuits du panneau de commande, de la surveillance électrique du détecteur de monoxyde de carbone, des résonateurs distincts et de la fabrication du produit en sections.
- Une norme de sécurité relative aux panneaux de commande répertoriés pour des applications d'urgence autres que les incendies doit être établie.
- Le Code du bâtiment doit être élargi pour inclure le besoin d'un dispositif de signalisation sonore distinct pour les avertisseurs de monoxyde de carbone en cas d'incendie; de plus, il doit inclure des exigences relatives aux avis transmis au service d'incendie, à l'ordre de priorité des signaux d'alarme, etc.

ULC s'engage à accomplir sa mission à l'égard de la sécurité publique et continuera à appuyer les parties intéressées à cet égard.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-dessus, veuillez communiquer avec M. Gunsimar Paintal, gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61217 ou par courriel à l'adresse Gunsimarbir.Paintal@ca.ul.com.

Pour obtenir des précisions techniques particulières, veuillez communiquer avec M. Alfred Siu par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61308.

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

A handwritten signature in black ink, appearing to read "G. Paintal", written over a horizontal line.

Gunsimar Paintal,
Gestionnaire régional de la qualité et responsable du programme de marque ULC

" Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise."